

Jean-Luc Berlet, Docteur en philosophie et auteur du livre «Le complexe de Dieu»

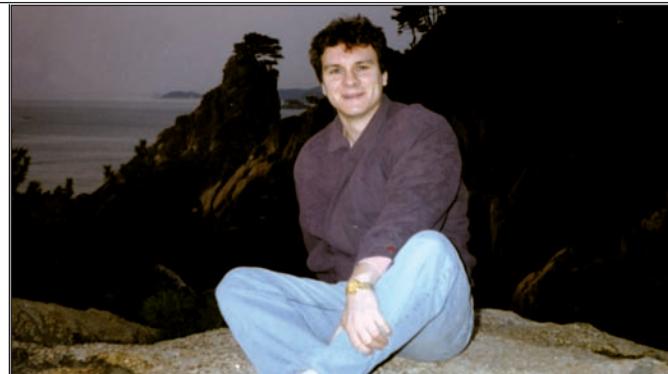
L'inquisition est de retour

Nous avons tous plus ou moins entendu parler de la Sainte Inquisition, organe répressif de l'Eglise censé imposer la pensée unique catholique du Moyen-Age jusqu'à l'âge classique. Le mot Inquisition évoque surtout la chasse aux sorcières et le bûcher, et est à juste titre devenu le symbole de l'intolérance religieuse. Ce qu'on sait moins, c'est que ce terrible organe de répression est né à l'occasion de "l'affaire cathare" au 13ème siècle. Le roi de France a demandé le concours de l'Eglise pour justifier son génocide dans le sud de la France. Soulignons que la France a été surnommée «la fille aînée de l'Eglise» à l'époque de premières croisades. A ses débuts, l'Inquisition devait donc servir exclusivement à la lutte contre l'hérésie cathare. Il est inutile de rappeler que l'Inquisition a largement outrepassé ses prérogatives d'origine pour persécuter tous ceux qui "ne pensaient pas correctement" ... Dans l'affaire du procès de Jeanne d'Arc, l'inquisition s'est retournée contre la France en accusant son héroïne nationale d'hérésie et de sorcellerie avec pour sanction le bûcher des anglais. Ce retournement "karmique" tragique aurait dû davantage faire réfléchir les dirigeants successifs de notre pays qui n'ont eu cesse de répéter les mêmes erreurs....

Ce bref rappel historique n'était utile que pour fustiger le comportement inquisitorial de l'Etat français actuel. Précaisons en outre afin d'éviter tout malentendu que cette nouvelle inquisition n'a plus rien à voir avec l'Eglise catholique en tant que telle. Depuis Vatican II, l'Eglise a largement fait son "mea culpa", le récent pardon du pape le confirmant.

En fait, tout se passe comme si l'Etat laïque français avait repris à son compte toute l'intolérance religieuse du passé.

Désormais, l'Etat français cherche à imposer son point de vue laïque et républicain par toutes sortes de moyens détournés. Les nouvelles victimes de cette inquisition larvée sont les nouvelles religions minoritaires et les médecines alternatives, les unes comme les autres étant taxées systématiquement de sectes. Secte est aujourd'hui le terme péjoratif par excellence. Certes, il existe des mouvements "sectaires" dangereux contre lesquels il faut lutter, mais ce qui est scandaleux et malhonnête c'est l'amalgame qui est fait sur la question. Or, cette technique de l'amalgame est orchestrée par l'Etat français



avec le soutien de multiples "lobbies". Il s'agit de discréditer toutes les initiatives échappant au contrôle de l'Etat en leur accolant l'étiquette de secte. Tandis que les nouveaux mouvements religieux sont taxés de sectes indépendamment de toute considération sur leur contenu, les médecines parallèles sont arbitrairement freinées dans leur nécessaire développement. L'Etat français tient jalousement au contrôle des âmes et des corps de ses citoyens. Il ne parvient décidément pas à se défaire de son autoritarisme centralisateur, hérité tout au long d'une histoire sanglante. En fait, la nouvelle inquisition comme l'ancienne sont révélatrices de tendances paranoïaques...

J.L.B.

*Pour approfondir le sujet, je vous renvoie au livre de Joël Labruyère "L'ETAT INQUISITEUR : la spiritualité en danger", aux Editions des 3 Monts.

LE COMPLEXE DE DIEU, la révolte métaphysique en Occident, par Jean-Luc BERLET aux Éditions Imago Exergue 135F

«Aujourd'hui, l'aspiration de l'homme à la maîtrise totale du monde et à l'absolutisation de ses désirs s'incarne principalement dans la saturation technologique et dans l'omnipotence de l'argent. Mais, paradoxalement, c'est aussi là que, tel le monstre de Frankenstein, le rêve de divinisation de l'homme lui échappe en lui confisquant sa liberté et sa créativité».

